



Niort, le 31 mars 2010

Le Président
Réf : AM-PJ-VL
Tél 05 49 78 91 35 Fax 05 49 78 91 70
alain.mathieu@agglo-niort.fr

Monsieur Gérald MEUNIER
Président de la
Chambre Régionale des Comptes de Poitou-Charentes
10-14 rue Scheurer Kestner
BP 599
86021 POITIERS cedex

Objet : AR à votre courrier reçu le 4/03/2010

envoi RAR

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier en date du 4 mars dernier, concernant la version définitive des observations arrêtées le 25 février 2010 par la Chambre Régionale des Comptes (CRC), sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN), à partir de l'exercice 2002.

Conformément à l'article L.243-5 du code des juridictions financières, je vous adresse une réponse écrite, qui engage ma seule responsabilité, et qui a pour objectif d'apporter quelques précisions complémentaires.

A la page 8 du rapport : il est précisé que "*le comité d'orientation (...) examine les projets de délibérations (...) et reçoit régulièrement les principaux partenaires de la CAN*". En réalité, c'est le **Bureau** qui a ces fonctions. Comme c'est d'ailleurs précisé en fin de la dernière phrase de cette même page, "*devant les 29 maires (...)*".

A la page 20 : à propos du système d'information de gestion ; le choix de se doter d'un service informatique à compter de 2007 s'est bien révélé, non seulement utile pour la CAN, compte tenu des fonctionnalités des outils choisis, mais également avantageux financièrement. Ce constat est confirmé incontestablement par l'étude précédemment transmise à la CRC et jointe au présent courrier.

A la page 24 : dernier paragraphe, à propos de l'attribution des indemnités IFTS et des IAT, j'ai immédiatement mis en œuvre les dispositions pour que les arrêtés individuels soient pris en novembre 2009 pour l'ensemble des agents de la CAN.

A la page 26 : à propos du Château de Mursay : "*il n'y a eu aucune fiche d'opération et aucun tableau pluriannuel de financement (...)*". Nous sommes dans l'attente, pour établir ces documents, des précisions de l'Etat sur ses engagements financiers, pour les travaux liés à ce bâtiment dans le cadre de son classement.

A la page 27 : à propos du Musée... Le Donjon, après travaux, a été réouvert à la visite du public. Un nouveau programme est en cours de formalisation, en partenariat avec la Ville de Niort. En revanche, la décision de réinstallation des collections n'a pas été prise.

Communauté
d'Agglomération de Niort
www.agglo-niort.fr

28, rue Blaise Pascal
BP 193
79006 Niort Cedex
Tél. 05 49 78 91 30
fax 05 49 78 91 70
email : agglo@agglo-niort.fr

Aiffres
Amuré
Arçais
Bessines
Chauray
Coulon
Échiré
Épannes
Frontenay Rohan-Rohan
La Rochénard
Le Bourdet
Le Vanneau - Irleau
Magné
Mauzé sur le Mignon
Niort
Priaire
Prin-Deyrançon
Saint Gelais
Saint Georges de Rex
Saint Hilaire la Palud
Saint Maxire
Saint Rémy
Sansais
Sciecq
Thorigny sur le Mignon
Usseau
Vallans
Villiers en Plaine
Vouillé

A la page 28 : à propos du budget du Musée d'Agesci : vous indiquez "(...) la réduction du budget culturel s'est traduite notamment par la suppression de l'enveloppe de communication publicitaire (...)". Cette suppression ne correspond pas à une diminution de crédits, mais à une réorganisation budgétaire. Le budget du service communication de la CAN gère désormais l'ensemble des actions de communication des établissements culturels, sportifs et des politiques publiques communautaires.

A la page 30 : à propos de la conclusion sur la politique culturelle : une politique culturelle ambitieuse a déjà été mise en œuvre en matière de Musées, Lecture publique, Ecoles de musique et de danse, Ecole d'arts plastiques. Une nouvelle réflexion va être engagée, en 2010, pour permettre, sur la base du plus large consensus possible, condition indispensable pour modifier nos statuts, de décider l'évolution de cette politique que nous voulons et pouvons mettre en œuvre.

Telles sont les précisions que je souhaitais vous apporter sur le document que vous m'avez transmis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain MATHIEU
Président

